

## Conditions de l'offre

### Adhésion à la Formule Révolution In&motion- Location de la In&box

#### 1. Conditions de l'offre

Pour bénéficier de cette offre, l'adhérent doit être titulaire ou souscrire un contrat d'assurance 2-roues (hors cyclomoteur et contrat Moto de circuit) auprès d'Allianz IARD, Entreprise régie par le code des assurances, 1 cours Michelet - CS 30051 92076 Paris La Défense Cedex .

#### 2. Descriptif de l'Offre d'adhésion In&motion (location)

Allianz a conclu un partenariat avec In&motion, entreprise française, qui a développé un système airbag autonome à déclenchement électronique.

Le système se compose :

- D'une partie coussin airbag intégré dans des vêtements destinés à l'utilisateur de deux roues motorisées
- D'un boîtier In&box : l'appareil de détection du système airbag contenant les capteurs et permettant de commander le gonflage de l'airbag en cas de chute (voir manuel utilisateur).

Les types de vêtement intégrant le coussin airbag In&motion sont variés : gilet à porter sous un blouson, doublure amovible ou veste/blousons avec airbag intégré. Au janvier 2026, 10 marques moto proposent des vêtements équipés du système airbag In&motion : IXON, FURYGAN, HELD, RST, KLIM, HYOD, IXS, SHOT, HONDA et TUCANO URBANO.

Pour que le système airbag soit fonctionnel, l'utilisateur doit au préalable souscrire à une offre In&motion sur le site web [www.inemotion.com](http://www.inemotion.com).

Allianz et In&motion prennent en charge, **la première année, 50%** du coût de l'adhésion à la Formule Révolution annuelle (location In&box) au tarif de 120 €TTC par an, soit une prise en charge de **60€ TTC**.

Au-delà de cette première année, si le client souhaite continuer l'adhésion, il devra s'acquitter du paiement de la totalité du coût de location de la In&box.

#### 3. Exclusion

L'offre **n'est pas rétroactive** et donc n'est pas accessible au client qui a déjà activé la location de la In&box ou acquis la In&box. Cependant, celui-ci peut tout de même bénéficier d'une deuxième adhésion pour son passager grâce à son numéro de client.

#### 4. Caractéristique de l'offre

L'offre est **personnelle, incessible, et non transférable**. Elle ne peut faire l'objet d'aucun remboursement de la part d'Allianz.

Une seule adhésion par adresse électronique est possible.

Cette offre n'est pas cumulable avec un autre code promotionnel mais reste cumulable avec d'autres offres de partenariat proposées par Allianz telle que Liberty Rider.

Pour la formule « Révolution annuelle », la prise en charge d'une partie de l'abonnement par Allianz et In&motion prend fin au bout de la première année d'adhésion.

A l'issue de cette première année d'adhésion, le client peut alors choisir de :

- Prolonger son adhésion et procéder au paiement directement à In&motion.
- Ne pas prolonger son adhésion et retourner la In&box à In&motion selon les conditions générales de location de la In&box.

#### 5. Période de validité

La présente offre est valable pour toute adhésion à la formule Révolution annuelle entre le 6 octobre 2025 et le 31 décembre 2027.

#### 6. Responsabilité d'Allianz

IN&MOTION, Société par actions simplifiée au capital de 36 291 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Annecy sous le n°805 388 329, 10 Rue de la Lyre, CRAN GEVRIER, 74960 ANNECY  
France, TVA intracommunautaire : FR50805388329.

Allianz ne pourra être tenue pour responsable en cas de dysfonctionnement de la In&box ou de défaut du système airbag dans lequel la In&box est placée.

#### *7. Protection des données personnelles*

##### *(i) Données collectées par Allianz et transmises à In&motion*

Afin de vous permettre de bénéficier de l'offre, Allianz communique à In&motion votre numéro de contrat d'assurance 2 roues et la plaque d'immatriculation du véhicule assuré par ce contrat.

Pour en savoir plus sur le traitement de vos données personnelles, rendez-vous sur [www.allianz.fr](http://www.allianz.fr) rubrique Données personnelles.

##### *(ii) Données collectées par In&motion et transmises à Allianz*

Les informations recueillies directement auprès de vous sont destinées à la société In&motion pour assurer la création, la gestion de votre compte et l'adhésion à la formule Révolution. Elles sont conservées pour la durée nécessaire à la gestion de votre compte.